



DEMANDE DE RÉSERVATION DE LA SALLE COMMUNALE

Locataire :

- Adresse :
- N° de téléphone :
- Courriel :

Date de l'évènement :

- Nombre de personne :
- Type d'évènement (assemblée générale, animations...) :

Débit de boisson (uniquement pour les associations) :

- Date :
- Horaires : de à

Pièces à fournir (hors associations communales) :

- Un justificatif de domicile au nom du demandeur
- Une carte d'identité au nom du demandeur
- Une attestation d'assurance couvrant les dégâts (Salle communale – 39 route de la Belle Étoile)
- Un RIB au nom du demandeur
- Le mandat de prélèvement de la mairie au nom du demandeur

Fait à :, le :

Signature du demandeur :

Avis de la mairie

Avis : Favorable, le Non favorable, le

Le Maire,
Lucas DA SILVA GOMES



RÈGLEMENT DE LA SALLE COMMUNALE

Le Conseil Municipal a fixé les prix de location comme suit :

- ☐ 130 euros la location de la salle pour une journée aux habitants de la commune.
- ☐ 180 euros la location de la salle pour un week-end aux habitants de la commune.
- ☐ 300 euros la location de la salle pour une journée aux personnes et associations extérieures à la commune.
- ☐ 400 euros la location de la salle pour un week-end aux habitants et associations extérieures à la commune.
- ☐ Associations de la commune : location gratuite pour les 3 premières manifestations public puis 130 € à partir de la 4ème.
- ☐ 50 euros la location de la salle pour une demi-journée, aux personnes de la commune ou extérieures, pour des réunions, apéritifs ou toute autre manifestation ne dépassant pas 3 heures d'occupation.
- ☐ 10 euros mensuel la location de la salle pour 1 séance hebdomadaire :
 - aux associations de Cléry (chorale, gymnastique, yoga...)
 - aux personnes ou associations pour des cours payants.
- ☐ 800 euros de caution sera demandée au moment de l'état des lieux d'entrée (non encaissé).
- ☐ 20 euros pour la vaisselle (chèque à l'ordre du comité des fêtes de Cléry).

Le paiement se fait par prélèvement sur votre compte bancaire (remplir le mandat de prélèvement)

La salle dispose de table rectangulaire de 180 cm pouvant accueillir 80 personnes.

La cuisine est équipée d'un frigo, d'un congélateur, d'un lave vaisselle et d'un four.

Sous location strictement interdite.

Pour les locations du week-end, un état des lieux d'entrée aura lieu le vendredi à 19h00 et un état des lieux de sortie aura lieu le dimanche à 18h30.

Merci de remettre la salle en ordre (cf plan des tables dans la salle).

Le locataire,

**Le Maire,
Lucas DA SILVA GOMES**